



**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE LA SOLOGNE DES RIVIERES**

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 19 JUN 2017**

Le 19 juin deux mille dix-sept, à 20H30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de la Sologne des Rivières s'est réuni, en session ordinaire, à la salle Georges WAQUET, à Salbris (41300), après convocation légale adressée le 12 juin, sous la présidence de Monsieur Olivier PAVY, Président.

Etaient présents :

LA FERTE IMBAULT :

Madame Isabelle GASSELIN, Monsieur Pascal COLART, délégués titulaires,

MARCILLY-EN-GAULT :

Madame Agnès THIBAUT, déléguée titulaire,

ORÇAY :

Madame Michèle MOREAU

PIERREFITTE-SUR-SAUDRE :

Monsieur Jacques LAURE, délégué titulaire,

SALBRIS :

Monsieur Olivier PAVY, Monsieur René POUJADE, Madame Christiane LALLOIS, Madame Emmanuelle ROEKENS, Monsieur Jean-Yves THEMIOT, Madame Marie-Lise CARATY, Monsieur Jean-Pierre ALBERTINI, Monsieur Stéphane DOUADY, délégués titulaires,

SELLES-SAINT-DENIS :

Monsieur Pierre MAURICE, Monsieur Max BURON, Madame Corinne PENICAUD, délégués titulaires,

SOUESMES :

Monsieur Jean-Michel DEZELU, Madame Maryse SENE, délégués titulaires,

THEILLAY :

Monsieur Gérard CHOPIN, Monsieur Claude LELAIT, délégués titulaires.

Nombre de membres
en exercice : 27

Nombre de membres
présents : 20

VOTE : 24

Pour : 24

Abstention : 0

Contre : 0

Adopté à l'unanimité

Certifié exécutoire

Transmis en Sous-Préfecture
au contrôle de légalité le :

Publié / Notifié le :

Absents excusés et Pouvoirs

Madame Françoise VANDEMAELE, pouvoir à Madame ROEKENS

Monsieur Michel CHAUVIN

Madame Marie-Laure CHOLLET

Madame Stéphanie DARDEAU

Monsieur Jean CHICAULT, pouvoir à Monsieur THEMIOT

Monsieur Philippe DEBRE, pouvoir à Madame LALLOIS

Madame Mauricette ROQUE pouvoir à Monsieur CHOPIN

Secrétaire de séance :

Monsieur Pierre MAURICE

OBJET : -----

2017-33 DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CNDS POUR LES TRAVAUX PISCINE

Monsieur le Président rappelle à l'Assemblée qu'un projet de démolition-construction ou de réhabilitation de la piscine Albert Leboul est en cours. La présentation du Cabinet IPK, assistant à maîtrise d'ouvrage pour cette opération dresse un état des lieux des besoins et propose différents scénarii d'opération. La solution n°2 correspond aux attentes de la Fédération pour permettre l'obtention d'aides financières.

Avant de lancer de tels travaux, il est nécessaire que la Communauté de Communes s'assure de sa faisabilité financière et prenne préalablement l'attache des différents organismes qui pourraient apporter une aide financière.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré,

DECIDE

- De solliciter une subvention auprès du CNDS et de tout autre organisme, au taux le plus élevé possible,
- D'autoriser Monsieur le Président à signer tous les documents afférents.

Fait et délibéré en séance les, jour, mois et an sus-indiqués,

Et ont signé au registre les membres présents,

Pour copie certifiée conforme.

Le Président,

Olivier PAVY

